



Lycée Dick UKeiwë - DCG
**Procédure pour l'intégration en 2^{ème} année
des *étudiants titulaires du BTS CG*
(rentrée 2026)**



Rappel : les étudiants titulaires du BTS CG (option Gestion comptable et financière) sont dispensés des épreuves suivantes ¹ :

- UE1. Fondamentaux du droit
- UE5. Economie contemporaine
- UE8. Système d'information et de gestion
- UE9. Comptabilité
- UE12. Anglais des affaires
- UE13. Communication professionnelle (rapport de stage et soutenance)

Cela signifie que, pour obtenir le DCG, il faut atteindre une moyenne générale de 10 sans note inférieure à 6,00 dans les matières non dispensées :

- UE2. Droit des sociétés
- UE3. Droit social
- UE4. Droit fiscal
- UE6. Finance d'entreprise
- UE7. Management
- UE10. Comptabilité approfondie
- UE11. Contrôle de gestion

Or l'expérience a montré que cet objectif est difficile à atteindre sans notes au dessus de la moyenne sur les épreuves dispensées.

De plus, le niveau d'exigence du DCG est nettement supérieur à celui du BTS (méthodologie, connaissances, qualité de la rédaction, examen écrit en anglais...). Les étudiants titulaires d'un BTS peuvent éprouver des difficultés à s'adapter rapidement aux attentes du DCG.

Le calendrier scolaire de la Nouvelle-Calédonie permet de faciliter l'intégration et la réussite de ces étudiants grâce à une période de transition et des engagements sur les années suivantes.

L'organisation de l'année 2026 sera donc la suivante :

Période de transition : **février à juin 2026**

- s'inscrire au minimum à l'épreuve de comptabilité (UE9) pour la passer en mai 2026 (Attention les inscriptions sont à faire en janvier 2026 par internet)
- assister à certains cours de la classe DCG1-bis entre la rentrée de février 2026 selon un emploi du temps spécifique :
 - UE1. Fondamentaux du droit
 - UE9. Comptabilité
 - UE12. Anglais des affaires
 - UE5. Economie contemporaine
 - UE8. Système d'information et de gestion

¹ (Voir BO du ministère de l'Enseignement supérieur n°24 du 11 juin 2020)

- réaliser les devoirs surveillés en :
 - Fondamentaux du droit
 - Comptabilité
 - Anglais des affaires

Entre juin 2026 et juin 2027 :

- intégrer complètement la classe DCG2 et suivre tous les cours (même en cas de dispense) :
 - UE2. Droit des sociétés (5h/semaine)
 - UE4. Droit fiscal (5h/semaine)
 - UE5. Economie contemporaine (3,5h/semaine)
 - UE6. Finance (5h/semaine)
 - UE10. Comptabilité approfondie (6h/semaine)
 - UE13. Communication professionnelle (1h/semaine)
 - Modules méthodologiques (1h/semaine)
- effectuer les stages dans les mêmes conditions que les autres étudiants de DCG2
- **s'inscrire en janvier 2027 aux épreuves de droit des sociétés (UE2), droit fiscal (UE3), finance d'entreprise (UE6) et comptabilité approfondie (UE10) pour les passer en mai 2027**

Entre juin 2027 et juin 2028 :

- intégrer la classe de DCG3, suivre tous les cours, réaliser le stage de DCG3 et le rapport de stage
- **s'inscrire en janvier 2028 aux épreuves de droit social (UE3), management (UE7), contrôle de gestion (UE11) et s'inscrire à l'épreuve orale de soutenance (UE13)**

Le conseil de classe pourra refuser la poursuite d'étude en DCG-3 en cas d'absentéisme ou de résultats insuffisants.

Pour déposer un dossier de candidature :

- télécharger le dossier de candidature spécifique disponible sur le site du lycée du Dick Ukeiwë (rubrique DCG)
- compléter le dossier avec tous les bulletins de BTS et les notes du Bac
- faire compléter l'avis du Conseil de classe du dernier semestre de BTS
- joindre une lettre de motivation et un CV
- déposer le dossier complet directement au lycée Dick Ukeiwë avant le 14 novembre 2025
- transmettre dès que possible les notes obtenues à l'examen

Un bon niveau dans **toutes les matières** et tout particulièrement en comptabilité financière est indispensable pour réussir cette poursuite d'étude

La réponse à la candidature sera transmise par mail dans les jours suivants les résultats du BTS

Pour tout renseignement complémentaire ou difficulté pour l'application de ces conditions, contacter :

- la directrice déléguée aux formations professionnelles : Mme IMBERT - cdt1.9830557n@ac-noumea.nc
- un des enseignants coordonnateurs : Mr ROBERT - pascal.robert@ac-noumea.nc; Mme BELLAGI - sandra.bellagi@ac-noumea.nc